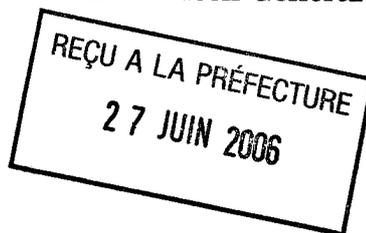


# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
du Conseil Général

N° CG 2006/III-Me/10  
Séance du 23 JUIN 2006



## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT

### Décision Modificative n° 1 2006

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2006/I-1<sup>ère</sup>/04 du 9 décembre 2005, fixant le budget primitif pour 2006,
- VU l'avis de la 11<sup>e</sup> commission et des commissions réunies,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve :

- l'inscription, au titre de la politique de l'aménagement (F01) de :
  - 131 000 € en crédits de paiement au titre de l'investissement
- et la réduction, au titre des politiques de l'aménagement (F01) et de la vie locale (F03) de :
  - - 38 500 € pour les dépenses de fonctionnement.

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions



LE PRÉSIDENT  
  
Charles BUTTNER